

MAIRIE DE VILLEMOSAN

2 rue du Prieuré
49370 VILLEMOSAN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 septembre 2016

Etaient présents: M. BELOUIN Michel, M. VALE Cédric, M. LAMBERT Luc, Mme PIROIS Géraldine, M. ROLLAND Thiébaud, M. MOREAU Mathieu, Mme JOLY Josselyne, M. DOISNEAU Mickaël, Mme BEZIAUD Liliane.

Etaient excusés : Mme ROULEAU Catherine, Mme FOUGERE Catherine, M. ROLLAND Yohann, Mme PAVION Stéphanie.

Mme PIROIS Géraldine a été nommée secrétaire de séance.

1- R.P.Q.S. 2015 (Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif) du S.P.A.N.C remis par la Communauté de Communes Ouest Anjou

Validation unanime par le Conseil municipal du rapport.

2- RPOS 2015 (rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable) du SIAEP Loire Béconnais

Validation unanime par le Conseil municipal du rapport.

3- Transfert de la compétence optionnelle « éclairage public » de la communauté candéenne de coopérations communales au profit du SIEML

La communauté candéenne de coopérations intercommunales a demandé par délibération du 22/03/2016 de transférer la compétence éclairage public et la maintenance au profit du SIEML pour les zones d'activités, industrielles, artisanales suivantes : ZA du Bois Robert (ANGRIE), ZA du Petit Gué (ANGRIE), ZA de Rochebrun (ANGRIE), ZA des Hirondelles (LOIRE), ZA des Buissonnets (CHAZE SUR ARGOS), ZA de l'Erdre (FREIGNE), ZA du Petit et du Grand Tesseau (FREIGNE), ZI de la Ramée (CANDE), ZA du Fief Briand (CANDE), ZA de la Gare (CANDE), ZA des Fosses Rouges (CANDE),

Le Comité Syndical du SIEML a donné un avis favorable à ce transfert par délibération du 26/04/2016.

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal.

4- Aménagement sécuritaire de traverse-RD 102-Entrée Est-Rue des Templiers

*****2 Avenants**

Le marché initial, pour l'aménagement sécuritaire de la Rue des Templiers, signé le 09/06/2016, avec l'entreprise EUROVIA, s'élève à 86 023,38 € HT.

Des travaux supplémentaires, récapitulés ci-dessous, sont à intégrer :

| ENTREPRISE EUROVIA | Désignation de l'avenant | HT | TVA | TTC |
|-------------------------------|--|-------------|-------------|--------------|
| Marché de base | | 86 023.38 € | 17 204.68 € | 103 228.06 € |
| <u>Avenant n°1</u> | <i>Création de voirie en poutre de rive ou en pleine section (purge)</i> | 3 831,50 € | 766.30 € | 4 597.80 € |
| <u>Avenant n°2</u> | <i>Reprise de trottoirs</i> | 9 691.40 € | 1 938.28 € | 11 629.68 € |
| Nouveau montant de marché | | 99 546.28 € | 19 909.26 € | 119 455.54 € |
| | | | | |

Le conseil municipal donne à l'unanimité, son accord sur ces 2 avenants.

***Convention d'autorisation-entretien-financement avec le Conseil Départemental

Le maire rappelle la délibération du 11/04/2016 par laquelle le conseil municipal l'autorisait à signer, avec le Conseil Départemental, le projet de convention d'autorisation de travaux, d'entretien et financière entre le Département et la commune de Villemoisais pour l'aménagement sécuritaire de la traverse RD 102-Entrée Est (Rue des Templiers). Les montants de travaux étant à la hausse ("création de voirie en poutre de rive (purge rue des templiers): 3 831.50 € HT), un nouveau projet de convention est proposé par le Conseil Départemental pour un montant de 6 769.50 € HT au lieu de 2 938 € HT dans la convention acceptée par délibération du 11/4/16.

Le conseil municipal donne à l'unanimité, son accord sur cette convention et autorise le maire à la signer.

5- Projet d'enfouissement des réseaux rue du Moulin : inscription au programme 2017 du SIEML

Le maire présente au conseil municipal le détail de l'estimatif sommaire des travaux d'effacement des réseaux basse-tension et d'éclairage public de l'opération « Rue du Moulin » (avant-projet sommaire susceptible de modifications). Celui-ci s'élèverait à 325 000 € HT.

Par ailleurs, une dépense estimative de 52 992 € TTC pour le génie civil Télécommunications serait à prévoir. Celle-ci sera confirmée à travers une convention tripartite qui sera adressée ultérieurement à la commune.

Détail de l'avant-projet sommaire susceptible de modifications :

| Nature des travaux | Part SIEML | Part communale (20%) | Total des travaux |
|--|--------------|----------------------|--------------------------------------|
| Effacement réseau de distribution publique | 160 000 € HT | 40 000 € HT | 200 000 € HT |
| Éclairage public | 100 000 € HT | 25 000 € HT | 125 000 € HT |
| Génie civil Télécom | | 52 992 € TTC | 44 160 € HT (52 992 € TTC) |
| TOTAL | 260 000 € HT | 117 992 € | 369 160 € HT |
| | | | Soit 377 992 € TTC |

Le conseil municipal confirme à l'unanimité son souhait de réaliser ces travaux et demande au SIEML d'inscrire cette opération au programme 2017.

6- Accompagnement du Cabinet KPMG pour la création de la commune nouvelle

Répartition par commune

Afin de mettre en place la commune nouvelle qui sera constituée des communes de la Cornuaille, le Louroux-Béconnais et Villemoisais, les élus souhaitent être assistés dans ces travaux par un cabinet conseil.

Il est proposé de retenir le cabinet KPMG à Nantes (cabinet qui a déjà réalisé une partie de l'étude lors du projet de commune nouvelle à 6 communes du territoire communautaire). Le montant maximum de la prestation sera de 7.500 € HT (9.000 TTC) pour 7,5 jours-consultant. Compte-tenu des travaux réalisés en amont par ce cabinet à la demande de la CCOA, intégrant déjà les 3 communes, la durée de l'intervention pourrait être réduite.

Après concertation entre les 3 maires des communes concernées (La Cornuaille, Le Louroux-Béconnais et Villemoisais), le maire propose que le montant de la facture soit répartie, selon le service fait, au prorata du nombre d'habitants comme suit :

- La Cornuaille : 1.040 habitants, soit 22%, (donc 1 650 € HT, soit 1 980 € TTC),
- Le Louroux-Béconnais : 3.016 habitants, soit 64%, (donc 4 800 € HT, soit 5 760 € TTC),
- Villemoisais : 636 habitants, soit 14%, (donc 1 050 € HT, soit 1 260 € TTC).

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Le maire rappelle au conseil municipal la réunion des 3 conseils municipaux prévue mardi 20/09/2016 à 19 h à la Cornuaille. Il sera notamment question du nom à choisir pour la commune nouvelle, du siège et de répondre aux éventuelles interrogations des conseils municipaux.

7-Comptes rendus de commissions

Commission voirie

Voirie rurale : Travaux effectués cet été et métrage des surfaces réalisés.

Rue des Templiers : Les travaux sont achevés mais des remarques ont été formulées. La commission voirie ira voir sur place. Par ailleurs, la commune propose de prendre à sa charge les travaux de renforcement de la conduite d'eaux pluviales en aval de la RD102 sur les parcelles B643 (THIERRY Gilbert) et B644 (BOISNEAU Raymond). Lorsque l'entreprise Eurovia aura transmis son chiffrage, une convention sera établie entre la commune et les 2 propriétaires concernés.

8-Questions diverses

Etude d'aménagement du Site camping-piscine par le CAUE

L'étude effectuée par le CAUE est présentée au conseil municipal.

Sentiers de randonnées

Le projet d'un circuit de sentier sur la commune de Villemoisian à inscrire au PDIPR est en cours. Des bénévoles et élus y travaillent en collaboration avec la CCOA.

Haies bocagères

Un diagnostic (mares comprises) doit être réalisé afin que la convention avec le conseil départemental et l'association EDEN puisse perdurer pour permettre aux particuliers et aux communes de bénéficier des aides à la plantation. Un groupe de travail local doit être constitué pour valider ce diagnostic.

Travaux cantine scolaire

Le maire remercie l'investissement des professionnels ainsi que celui des bénévoles, qui a permis que les travaux soient terminés pour la rentrée scolaire.

Bilan de la saison estivale du commerce « Aux P'tits Ruisseaux » sur le site camping-piscine

Le conseil municipal est satisfait de la collaboration avec le commerce multi-services « Aux P'tits Ruisseaux ». Il considère à l'unanimité le bilan positif.

Véhicule communal des services techniques

Afin de remplacer le véhicule des services techniques accidenté en juillet dernier, il a été demandé au garage Charrier (Villemoisian) de proposer un véhicule d'occasion.

Le conseil municipal souhaiterait connaître le prix d'un véhicule neuf (diesel, essence, électrique).

Personnel communal

Afin de palier au remplacement de Mr Philippe CARAMELLI, agent technique en arrêt jusqu'au 15/10/2016, le CDD de Mr Mickaël BOUVIER va être prolongé du 17/09/2016 au 15/10/2016.

Salle de l'Auxence

La commission salles va devoir vérifier si le radiateur a été remis en place par l'électricien.

Fin de séance : 23 heures 15.

Le secrétaire de séance,
Géraldine PIROIS

Le Maire,
Michel BELOUIN